

## ● Mars à mai 1684 :

BM Arles, ms 403, Livre des conseils et assemblées du Corps de Levaderie de La Corrège et Camargue Major (Assemblée du 23 mai 1684).

Depuis la précédente assemblée, les syndics ont dépensé environ 100 livres pour employer à des journées de terrailons pour réparer la chaussée et surveiller jour et nuit. Et depuis le 19 mars donc, "*par deux diverses fois*", le Rhône avait "*grossi extraordinairement*".

## ● Août et septembre 1684 :

ADBR, C 2085

A Apt, on fit dresser un "*Verbal des ravages ruines et dommages à cause des grandes pluies du mois d'aoust dernier*", en date du 8 octobre 1684, par l'un des procureurs du pays.

Le vallat de la Marguerite avait "*extraordinairement débordé*", emportant les prises d'eau des moulins. Le Coulon avait, lui, emporté la prise du moulin à blé et paroïr, les petits bâtiments, les prés. A l'intérieur de la ville, maisons inondées, caves et tonneaux vidés, jarres d'huile, mais aussi maisons ébranlées. Les eaux du Calavon et de la Doux avaient emporté plusieurs terres.

ADAHP, délibérations communales de 1684 de Riez, Moustiers, Valensole, Pimoisson, Saint-Martin-de-Bromes, Estoublon, Les Salles.

SOLOME, Jean, *Mémoire historique sur la ville de Moustiers*, 1756 (édité en 1842, à Digne).

A Valensole, on déplore trois ravages successifs, les deux plus importants en dernier le 22 août et le 9 septembre surtout : le terroir fut tout inondé, près et jardins emportés ou couverts de gravier, "*eyssariades*" et ravines.

A Pimoisson, les terrains emportés et engravés avec les arbres peupliers ou saules. Dans la plaine "*où il y avait un grand nombre des amandiers*", ils ont "*esté arrachés et jetés à terre par un certain vent fort appelé Tourbillon*". Les consuls évaluent à 2 000 le nombre de peupliers arrachés, avec un "*gravier prodigieux*".

A Saint-Martin-de-Bromes, la rivière du Colostre a "*jetté quantité de graviers, mesme emporté des piboulles, saulles et quelques poiriers et pommiers*", et encore la prise d'eau de l'écluse, emporté la plupart des jardins potagers au-dessous du village entre celui-ci et la rivière, jetée les murailles par terre. Le Vallon dit du Pinet, débordé, fit des dégâts comparables.

A Estoublon, l'Estoublaise renversa tous les arbres ou presque, emporta deux maisons du village proche d'elle, en "*ouvrit*" deux autres. Il y eut 5 personnes noyées et le gravier entra dans des maisons et dans l'église paroissiale.

Aux Salles, les consuls font référence à plusieurs inondations du Verdon, dont le lit était progressivement repoussé dans les terres cultivées par les torrents qui y dégorgeaient. On comptait 140 charges de terres ainsi emportées. Les experts venus vérifier ces dégâts ajoutent que la Maire, venue de Moustiers, "*a charrié une sy grande quantité de gravier jusques au bord de ladite rivière de Verdon dudit costé de Moustiers qu'il (sic) a jetté les eaux du cotté des Salles, ce qui a contribué apparamment audit dommage*".

Les dommages les plus considérables semblent avoir eu lieu à Moustiers et à Riez.

A Moustiers, on fait état, comme à Valensole, du désastre du 22 août, mais aussi celui du 9 septembre 1684. La Maire emporta ses rives de part et d'autres, avec les peupliers et saules, avec engravements, la rivière ayant changé de lit en quelques endroits. Tous les "*vallons*" adjacents amenèrent quantité de pierres et de graviers : l'un d'eux, celui d'Embueguès, charria

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



de gros quartiers de pierres, qui étonnent les experts. Sur les versants, ils constatent des *"eissarriades considérables"*, toute la terre étant descendue au fond du vallon.

A Riez, la crue fut historique, rapportée par son historien, le prêtre Jean Solomé et documentée par un rapport des procureurs du pays arrivés sur place un mois plus tard, le 22 septembre 1684. Ces derniers constatent que la Collostre a emporté au faubourg trois maisons, *"de fond en comble"* et fait de grandes ouvertures à cinq autres, s'y étant noyées 10 personnes. Le parapet du pont fut aussi emporté, une grande partie du piédroit de l'arche du côté de la ville étant abattu et de là, l'eau emporta les murailles et arcs couchés de maçonnerie qui appuyaient le pont, *"de plus bas qu'à rez de terre"*. Longeant la rivière, les prés et jardins apparaissent dévastés tout au long jusqu'aux limites du terroir. Dans la ville, des murailles de jardins potagers sont emportées. Au ruisseau de Sanson, un grand *"fort"* en maçonnerie fut aussi emporté, comme la plupart des peupliers et saules. Le fond du ruisseau a été si abaissé que les prises d'irrigation seront impossibles. Le grand chemin vers Valensole tout gâté et creusé, à ne pouvoir y passer, même à pied.

Solomé précise que le grand pont tomba finalement en 1692. La tour de la maison claustrale du prieuré chuta presque tout entière dans le lit du torrent, ce qui fit refluer l'eau et causa la chute et la ruine de toutes les maisons entre le pont et la chapelle, ne restant *"que le devant qui donne sur la rue"*, comme un décor. Peu après ce malheur, les maisons de deux rues aboutissant au grand pont chutèrent et le quartier voisin prit le nom de Fondude. Entre le faubourg et la ville ne resta *"qu'un grand abîme ou affreux précipice au lieu du grand pont et de la grande place attenante qui faisoient ce que nous avons de plus beau"*.

ADAHP, 133 E/4 ou 1 Mi 2/402. AC de Mison, registre paroissial. Notes du Curé Félix de Mézel, en 1684.

"Témoignages d'archives. Intempéries, catastrophes climatiques", in *Chroniques de Haute-Provence*, n°363, 2010, p. 133-142.

Une pièce très intéressante des archives de Haute-Provence confirme bien tous ces faits, comme les lieux les plus touchés par cet orage torrentiel. Tout d'abord, l'auteur affirme qu'après une sécheresse très grande, *"on ne vit jamais des pluies ni plus fréquentes ni plus abondantes, non seulement dans cette province mais encore dans celle du Languedoc et du Dauphiné. Ces pluies firent partout des ravages extraordinaires mais particulièrement à Estoublon, Riez et Apt. A Estoublon il y périt une famille entière à l'exception du père qui se garantit à la nage. Une maison entière fut emportée et trois ou quatre femmes qui y estoient furent miraculeusement préservées tant du naufrage que de la ruine de ladite maison. L'inondation fut si grande qu'il ne resta presque point d'arbres le long de ce vallon d'Estoublaise et ce qui estoit un joli et aymable parterre n'est présentement qu'un gravier facheux et désagréable. A Riez, il y eut quatre ou cinq maisons abatues et dix personnes noyées, sept femmes et trois hommes et toute la vallée entièrement gastée. A Apt, il arriva la mesme chose. Il y eu cela de particulier qu'on passait les rues à la nage. De Riez à Puymoisson, presque tous les arbres furent emportés par un foudre qui fit encore un dégast extraordinaire au bois d'Allemagne. L'inondation fut si grande dans ces trois endroits de la province que bien des gens auroint creu d'estre à la fin du monde si l'Escriture ne nous eust assuré qu'il ne doit plus périr par un déluge. Dans ce lieu nous n'en avons pas souffert que des maux ordinaires. Le valon de Clastre a inondé trois ou quatre fois etceluy du pied de ville a versé sur la campagne"*.

A Riez, le notaire Louis Léotard fait mention sur son registre du cataclysme qui a touché la région en raison des violentes crues de l'Auvestre et du Colostre. Plusieurs maisons sont détruites, 8 à 10 personnes périssent selon les délibérations communales. Une pierre gravée,

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



encore visible à l'entrée de la ville, conserve le souvenir de l'événement : "*An du déluge 1684, 22 août*".

L'Estoublaïsse, affluent de l'Asse, est aussi en crue. L'eau monte à plus de 2,50 m dans l'église d'Estoublon. Plusieurs membres de la famille Chabaud décèdent noyés.

ACHARD, Paul, *Notes chronologiques sur les différentes inondations dont la ville d'Avignon et les lieux environnants ont eu à souffrir*, Avignon, Typ. de F. Seguin aîné, 1873.

22 août 1684 : dans l'après-midi, le Lez déborde à Bollène et comble entièrement le béal du moulin communal.

MOUGIN, Pierre, *La restauration des Alpes*, Paris, Imprimerie Nationale, 1931, p. 40, 50 59.

En Dauphiné : à Briançon, le débordement de la Guisane, affluent de droite de la Durance, détruisit le pont. La Romanche inonda la plaine.

Le Mardaric et le torrent des Eaux-Chaudes envahissent le territoire de Digne, faisant un dommage considérable.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur